

# Master Urbanisme et aménagement parcours Programmation, projet et management urbain

**Domaine :**

Sciences humaines et sociales

**Mention :**

Urbanisme et aménagement

**UFR/Institut :**

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

**Type de diplôme :**

Master

**Niveau(x) de recrutement :**

Bac + 3,  
Bac + 4,  
[ Autre ]

**Niveau de diplôme :**

Bac + 5

**Niveau de sortie :**

Niveau I

**Lieu(x) de formation :**

Champs sur Marne - Cité Descartes

**Durée des études :**

2 ans

**Accessible en :**

Formation initiale,  
Formation continue

**Site web de la formation :**

<http://eup.fr/>

**Présentation de la formation**

Dans un contexte marqué par l'évolution des enjeux et des métiers de l'urbanisme, ce parcours a pour ambition de former des professionnels en mesure d'aborder les transformations urbaines dans leurs dimensions à la fois globales (intersectorielles) et locales (contextualisées). Dans cette perspective, le parcours forme aux nouvelles compétences professionnelles attendues en matière de programmation urbaine, de démarches de projet et de management urbain pour explorer, élaborer et mettre en œuvre des solutions adaptées aux espaces urbains en mutations. Il forme aux métiers de la maîtrise d'ouvrage urbaine et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage urbaine dans les secteurs publics et privés de l'aménagement urbain.

**Capacité d'accueil**

40

**Co-accréditations**

Université Gustave Eiffel

**Compétence(s) visée(s)**

- se positionner et intervenir dans des situations multi-acteurs, au croisement des sphères politique, technique, citoyenne, institutionnelle,
- saisir les évolutions et les controverses, et inventer des solutions nouvelles,
- élaborer et conduire des démarches de programmation en urbanisme et aménagement,,
- maîtriser et construire les conditions de faisabilité des projets,
- transformer les pratiques de l'aménagement,
- piloter des équipes interdisciplinaires ou associant de multiples métiers de l'aménagement.

**Poursuites d'études**

Doctorat en aménagement et urbanisme

**Débouchés professionnels**

Acteurs de la maîtrise d'ouvrage urbaine : opérateurs publics et para-publics, établissements publics, grandes institutions, sociétés mixtes d'aménagement, grands groupes privés d'aménagement  
Bureaux d'étude positionnés dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage, notamment ceux spécialisés en programmation mais aussi en conduite de projet urbain.

Collectivités locales : villes, structures intercommunales, Conseil Généraux, Régions voire services de l'Etat.

Acteurs associatifs et collectifs

**Environnement de recherche**

Le parcours repose sur les laboratoires qui constituent le socle de l'Ecole d'Urbanisme de Paris : Lab'Urba, Latts et LVMT.

## Organisation de la formation

La formation est organisée sur deux ans (M1 et M2). Une entrée directe en M2 est possible pour les étudiants ayant suivi une formation de M1 dans un domaine apparenté à l'urbanisme et aménagement. Le parcours de M1 permet d'acquérir un socle commun de savoirs et de savoir-faire propres au champ de l'urbanisme et de l'aménagement. En M2, l'offre pédagogique est transversale à la thématique du parcours. Elle articule des enseignements théoriques et pratiques, un atelier de mise en situation professionnelle en groupe de 10 à 15 étudiants, un voyage d'étude, un stage et un mémoire. Un cursus orienté vers la recherche est également possible en S4.

Format de la formation : présentiel

## Stage / Alternance

Stage facultatif en M1.

Formation initiale et continue : stage de 4 à 6 mois dès avril (M2).

## Contrôle des connaissances

Enseignements avec cours / TP et contrôle continu

Évaluation de l'Atelier collectif (avec le commanditaire) et individuel

Mémoire de fin de formation (détails livret du M1 et livret

M2Promu: eup.fr)

## Calendrier pédagogique

### M1 :

Nb d'heures de formation 476 h ;

Dates de la formation : de septembre à septembre

Période d'examen : contrôle continu, soutenance mémoire au mois de juin

### M2 PROMU :

Nb d'heures de formation 504 h ;

Dates de la formation : de septembre à septembre

Période d'examen : contrôle continu, date limite soutenance mémoire à la fin du mois de septembre

Période de stage : avril à septembre (4 mois minimum à 6 mois maximum)

## Modalités d'admission en formation initiale

Master 1 : l'admission en M1 se fait après une sélection sur dossier.

Master 2 : admissibilité sur dossier ; admission après entretien.

## Modalités d'admission en formation continue

Public concerné : tous publics

Prérequis : M1 bac+3 ; M2 bac+4

Master 1 : l'admission en M1 se fait après une sélection sur dossier.

Master 2 : admissibilité sur dossier ; admission après entretien.

Tarifs de la formation : suivre le lien

## Candidature

- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidatures en suivant ce lien.

- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site de Campus France.

- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidatures en suivant ce lien.

## Partenariats

La formation repose sur des partenariats annuels avec les collectivités locales et organismes qui proposent chaque année des sujets d'atelier. A titre d'exemple : Communauté d'agglomération d'Evry Centre Essonne, EPA Marne, Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

Des partenariats privilégiés sont établis avec le milieu professionnel à travers des organisations professionnelles telles que la fédération CINOV-SYPAA (professionnels de la programmation) ou de nombreux intervenants professionnels extérieurs issus des métiers de l'aménagement et de la conduite de projet.

## Responsables pédagogiques

Responsable de parcours : Joël IDT

## Scolarité

Mme Valérie Camard,  
bureau A213, Cité Descartes, bâtiment Bienvenue,  
14-20 bld Newton  
Champs sur Marne  
77454 Marne la Vallée cedex 2,  
tél +331 71 40 80 90  
valerie.camard@univ-eiffel.fr

